Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260330-2026_026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Malguénac

Séance du 30/03/2026

Date de la convocation
24/03/2026

Date d'affichage de la convocation
24/03/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 19

Votes
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Réf	2026/026

L'an 2026 et le 30 mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Malguénac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Olivier GUÉGAN ;

Présent.e.s : M. GUÉGAN Olivier, Mme RESCOURIO Anne-Claire, M. GERACI Fabrice, Mme OLLIVIER Solène, M. LE GOUIC Jean Yves, Mme MAHO Jessie, M. JEGADO Nicolas, Mme PERROTIN Marie-Pierre, M. JAN Rodolphe, Mme AABI Delphine, M. LE BADEZET André, Mme LAURENT Delphine, M. POULLAIN Thomas, Mme PETTON Lucile, M. DURAND Stanislas, LE MOING Jean-Jacques, Mme ROUZO LE GALLIARD Sylvie, M. CHAUVIRÉ Yann, Mme KERREC Gwenn.

Absent.e.s excusé.e.s :

Absent.e.s:

Secrétaire de séance : MAHO Jessie

Objet de la délibération : MORBIHAN ENERGIES - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de Malguénac est membre du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM).
En sa qualité de membre, la commune doit être représentée par deux délégués titulaires.

Après débat, le Conseil Municipal décide

- **DE DÉSIGNER M GERACI Fabrice** et M. POULLAIN Thomas délégués au Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan (SDEM).

Pour copie conforme.

MAIRIE DE MALGUENAC (Morbihan)

Le Maire,